

AVIS N° 207-2024 / DCBR / DG

TPCI 5,80 % 2019-2026

Paiement des intérêts annuels et remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central/Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire procédera, le 04 décembre 2024, au paiement des intérêts annuels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPCI 5,80 % 2019-2026 » pour un montant global net d'impôt de 52 598 966 192 (cinquante-deux milliards cinq cent quatre-vingt-dix-huit millions neuf cent soixante-six mille cent quatre-vingt-douze FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI Atlantique Finance, 01 BP 2864 Abidjan 01-
Tél : (+225) 27 20 31 21 21. Email : atlantiquefinance@banqueatlantique.net.

Fait à Abidjan, le 21 novembre 2024

Pour le Directeur Général
du Dépositaire Central/Banque de Règlement

et par Délégation


Le Directeur du Département des Opérations
Guimba SYLLA
Central ★ DC / BR ★ Banque
de Règlement
Tour SAMA, 1er étage, Av. Lamblin
04 BPM 821 ABIDJAN 04
Tél.: 27 20 33 29 60
Plateau ABIDJAN
CÔTE D'IVOIRE
Afrique de l'Ouest UEMOA